

# LE Messager Syndical

ORGANE MENSUEL

des Sections Nantaises (Hommes et Dames) du Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie

Administration et Rédaction : 11, Rue du Chapeau-Rouge, Nantes

## Souvenirs de Fête

Le dimanche 5 octobre dernier la section Nantaise célébrait dignement la fête de saint Michel notre patron. Les syndiqués avaient tenu à répondre nombreux à cette réunion familiale et à prouver par leur présence tout leur attachement à l'œuvre syndicale. La section nantaise des Dames employées, elles aussi au moins aussi nombreuses, sont venues nous apporter le réconfort de leur présence, aussi pouvons-nous dire que cette Saint Michel de 1919 a été la plus belle manifestation syndicale de la section nantaise depuis sa fondation. A tous merci et à l'an prochain.

La Sainte Messe est célébrée par M. le chanoine Ménard. A l'Évangile, prenant la parole, M. le chanoine nous montre notre séraphique Patron, défenseur victorieux des droits de Dieu, le protecteur de la France dans toutes ses détresses et nous engageant à suivre ses traces en luttant sur le terrain professionnel où nous sommes placés toujours avec le même but comme objectif : l'amélioration de la situation matérielle, en nous inspirant toujours de la

doctrine chrétienne, base de toute justice, de toute équité.

Pendant la messe nos camarades Touveiron et Collin nous font entendre les beaux morceaux de musique religieuse, notamment le « Panis Angelicus » de Franck ; l'accompagnement, orgue et violon, était exécuté avec maestria, par notre ami Pichery et Mlle Pichery qui gracieusement nous avaient offert leur concours.

A l'issue de la messe, bénédiction du tableau-souvenir en l'honneur des membres de la section morts pour la Patrie, ensuite bénédiction du Saint Sacrement, et nous avions la joie de nous réunir dans une des salles, mise gracieusement à notre disposition par la Fraternité Nantaise, et nous y étions reçus par la présidente, Mme Ruff, qui à l'issue de notre déjeuner nous dit sa joie de nous avoir hospitalisés un instant, nous félicitant de nos travaux et nous encourageant à persévérer dans la voie qui nous était tracée.

Une séance de travail suivait ces agapes frugales mais bien fraternelles.

L'ordre du jour comporte : la Coopérative, le journal et un changement dans la coopération.

La séance est ouverte. Le fonctionnement de la coopérative est exposé, ainsi que les articles des statuts les plus intéressants ;

les principes en sont admis et la coopérative va pouvoir fonctionner incessamment ; beaucoup d'adhésions comme actionnaires sont données.

La question à traiter sur notre journal syndical « Le Messager » touche à son existence propre, aussi comme c'est le lien qui unit tous les syndiqués des deux sections nantaises une solution favorable à son existence s'impose ; en conséquence il est décidé qu'une fête sera donnée vers le mois de janvier et que chacun, selon ses ressources, contribuera à son succès pour la complète réussite. La section des Dames accepte de s'occuper d'organiser la tombola et le buffet ; la partie récréative est confiée à la Commission des fêtes de la section des hommes, reconstituée sous les auspices de nos camarades Lucas et Reminiéras. Ici j'ouvre une parenthèse afin d'inviter ceux de nos camarades, qui par leurs goûts ou leurs aptitudes voudraient faire partie de cette Commission, à nous donner leurs noms et à se mettre en relations avec ceux qui déjà forment ce groupe, qui prendra comme avant la guerre le nom de groupe Saint-Genest.

Enfin, une autre question bien intéressante est abordée : Beaucoup de nos camarades hésitent à demander une facture dans les maisons qui accordent un escompte sur



TRAVAUX DE COMPTABILITÉ

Grands Prix

ÉCOLE PIGIER

39 Médailles d'Or

1<sup>re</sup> Ecole Pratique de Commerce fondée en France en 1850 — Maison Principale 10, Boul. Poissonnière, PARIS

Succursales

De NANTES, Rue Crébillon, 6 et 8 — Téléphone 2.14.

De SAINT-NAZAIRE, Rue Amiral-Courbet.

Enseignement Rapide et Individuel — Commerce — Comptabilité — Sténo-Dactylo — Langues, etc.

HOMMES, JEUNES GENS  
Inscription à toutes époques  
de l'Année.M. BRILLET  
Expéri-Comptable  
Directeur-ConcessionnaireDAMES, JEUNES FILLES  
Entrées et Salles spéciales  
Professeurs Dames

Placement gratuit des Elèves par les soins de l'Association Amicale des Anciens Elèves

NANTES — Rue Crébillon, 20

AUX GRANDS MAGASINS DE

NANTES — Rue Crébillon, 20

TÉLÉPHONE  
10.28

LA CHATELAINÉ

TÉLÉPHONE  
10.28

Les plus jolies Nouveautés sont vendues très bon Marché

les achats faits ; aussi est-il adopté qu'à l'avenir les syndiqués auront à réclamer eux-mêmes, en payant leurs marchandises, la remise afférente à leur achat et ce, sur la présentation de leur carte de syndiqué qui devra être signée annuellement par le secrétaire-archiviste de la section.

Sauf pour les Magasins de la Belle Jardinière où l'ancien système, pour des raisons spéciales, est conservé, c'est-à-dire qu'au moment des emplettes on continuera, pour ce magasin, à demander une facture acquittée qui sera remise le plus tôt possible au trésorier de la section, qui fera le nécessaire.

Nos camarades qui n'ont pas pu assister à notre réunion sont donc prévenus de cette nouvelle décision, qu'ils auront à faire viser leur carte le plus promptement possible ; si quelques-uns l'avaient égarée, qu'ils nous le fassent savoir, il leur en sera délivré un duplicata.

L'heure s'avance et il nous faut songer à nous séparer, heureux d'avoir passé une bonne matinée ensemble et d'avoir fait progresser sérieusement les diverses questions à l'étude desquelles est intimement liée notre vie syndicale.

E. FARGIER.

## MARIAGE

C'est avec plaisir que nous portons à la connaissance de nos camarades le prochain mariage de notre secrétaire-archiviste Riolland, qui aura lieu le 19 novembre. La bénédiction nuptiale sera donnée en l'église Saint-Similien.

Tous nos vœux de bonheur et de prospérité sont acquis aux futurs époux.

## RÉUNION

Le vendredi 14 novembre, réunion générale de la section au siège social, 11, rue du Chapeau-Rouge, à 6 h. 1/2 du soir.

Ordre du jour : Rapport sur le Congrès de la Fédération des Travailleurs chrétiens ; échange de vues.

## Pour nos Ruines

Des voix plus éloquentes que la mienne se sont déjà élevées et ont lancé un éloquent appel en faveur de nos églises dévastées.

Elles sont là-bas toujours en ruines, dans les pays qui ont servi de champs de bataille, me dressant plus vers le ciel que quelques pans de murs au milieu des décombres, des voûtes et des clochers abattus. Les vieux saints décapités gisent à terre et du sanctuaire paroissial d'où s'élevait jadis la prière quotidienne, de son clocher pointu d'où s'échappait trois fois par jour

le tintement de l'Angélus rappelant aux travailleurs des villes et des champs le mystère de l'Annonciation il ne reste plus aujourd'hui que le silence et la désolation.

Tel est le spectacle qu'offre la plupart des églises de la partie Nord et Nord-Est de la France libérée. L'ennemi en se retirant s'est tracé la cynique tâche de piller et de détruire nos églises, mettant à ras du sol des pays entiers, comme si la présence de nos édifices religieux contre lesquels il s'est acharné étaient par leur présence et plus encore par leur histoire et leur idéal une condamnation de sa barbarie indigne d'un peuple civilisé.

Les vieux coqs rouillés qui fièrement campés au sommet des clochers tournaient au vent dans le ciel gris du Nord, sont tombés eux aussi frappés par un obus sacrilège. Mais ils ont trouvé des vengeurs dignes d'eux-mêmes et dignes de la France qui repoussant l'ennemi, refoulant le Boche infâme ont libéré le sol de la Patrie et porté nos armes victorieuses jusque sur les bords du Rhin.

Et là-bas sur les rives du grand fleuve nos soldats montent une garde vigilante, pour nous permettre à l'abri de leurs armes d'entreprendre la grande œuvre de restauration qui incombe à notre génération.

Et demain lorsque nos villes détruites et nos villages dévastés auront été reconstruits, lorsque la plupart des habitants dispersés par l'invasisseur seront retournés à leur pays natal, afin de perpétuer et de couronner cette œuvre de restauration française il restera encore à édifier sur les ruines de l'ancienne, une nouvelle église, s'inspirant de l'art ogival d'origine française, et offrant l'hospitalité de ses voûtes gothiques aux chrétiens qui viennent se réfugier près de leur Dieu.

Saluons les ruines de nos églises de France et recueillons les enseignements qu'elles nous donnent.

J'en tire deux leçons :

D'abord une leçon d'histoire.

Œuvre d'art, bien souvent elles avaient toutes un passé. Quelques souvenirs glorieux s'y rattachaient. Elles évoquaient des faits historiques des mémoires d'hommes illustres. Et le Moyen-Age, en particulier, s'était plu à associer nos églises à sa vie nationale et provinciale.

Nos églises s'unissaient généralement aux fêtes et aux deuils du pays, de la ville ou de la bourgade dans laquelle elles se trouvaient. Les cloches vibraient à l'unisson des cœurs, tintant des glas pour s'associer aux larmes ; sonnait à toutes volées aux heures de triomphe et d'allégresse.

Où elles avaient toutes leur histoire, nos vieilles églises de campagne ; tantôt elles conservaient le souvenir de la visite d'un prince et quelquefois d'un roi et s'enorgueillissaient de ses libéralités ; tantôt gardiennes fidèles des saintes mémoires et du culte des morts, elles abritaient le tombeau

d'un homme illustre ou d'un personnage célèbre par la sainteté de sa vie.

Et demain relevées de leurs décombres, elles évoqueront le souvenir de nos héros qui sont tombés auprès d'elles. A l'unisson de la prière perpétuelle sur les bords de la Marne, dans la chapelle de Dormans, que la France élèvera bientôt à la mémoire de ses morts, toutes nos églises garderont fidèlement le culte de tous ceux qui ont versé leur sang et payé du sacrifice de leur vie, le droit qui nous a permis de rester Français.

Ensuite une leçon sociale.

La guerre vient de nous donner de terribles enseignements. Les ruines de nos églises sont une image des dévastations qu'elle a accumulées et des situations sociales qu'elle a bouleversées.

Notre avenir dépend de la rapidité avec laquelle nous relèverons nos ruines et de la promptitude avec laquelle nous panserons les blessures de tant de misères cachées.

Mais de toutes parts s'élève le même cri : produire !

Produire est indéniable, c'est la condition vitale de notre relèvement. Pour produire, que faut-il ?

Tout d'abord intéresser à la production le travailleur que l'on veut faire produire. Il faudra sur bien des points rompre avec les habitudes du siècle dernier. Admettre des méthodes nouvelles, s'inspirer d'un esprit nouveau, s'imprégner du nouvel état de choses et rechercher sans cesse les améliorations possibles, étudier les procédés nouveaux capables d'assurer un meilleur rendement.

Inutile de se lamenter sur les temps passés. L'avenir est à celui qui arrivera le premier au but. Il importe que les catholiques emboîtent résolument le pas.

La lutte pour la vie fait aussi elle des blessés. La bataille économique est quelquefois dure, la lutte est âpre et difficile. C'est aussi vers ces blessés de l'existence que doit se porter notre sollicitude pour les aider à sortir de leur misère et leur permettre, s'il est possible, de gravir un échelon supérieur dans le domaine social.

S'entraider en travaillant, telle est la leçon que nous recueillerons plus particulièrement pour nous-mêmes. Nos églises qui sont la grande école de charité, doivent naturellement nous obliger à tirer cette conclusion.

Enfin si nous voulons que les églises détruites se relèvent de leurs ruines, il faut tout d'abord que nous allions en aide aux œuvres qui vont se créer autour d'elles. Œuvres sociales, groupes de Jeunesse catholique, conférences de Saint-Vincent-de-Paul, cercles d'études, patronages, écoles chrétiennes ; apportons-leur notre appui financier autant que le permettront nos maigres ressources, mais assurons-les aussi de notre appui moral, les œuvres ont comme les hommes le besoin de se sentir soutenues.

Pour vos Achats

EN TISSUS ET CONFECTIONS

Adressez-vous de préférence

13, 15, 17, 19, Rue de la Poissonnerie. — Succursale : 5, Rue Crébillon, NANTES

A LA PREMIÈRE MAISON

Georges GANUCHAUD

TIMBRES NANTAIS OU ESCOMPTE

Pour que la France vive, pour que s'accomplisse la rénovation française il faut semer à travers notre pays des œuvres empreintes d'idées sociales et professionnelles, qui répandant autour d'elles l'idéal qui les inspire s'emploient à réparer les injustices que la guerre a créées, à adoucir les souffrances qu'elle a occasionnées.

Le champ d'action est immense, il sollicite toutes les bonnes volontés et tous les grands cœurs.

Charles HIX.

## Le Rôle du Travail

Combien le travail nous apparaît noble, lorsque nous l'envisageons dans son rôle ! Son rôle, c'est de nous permettre de vivre, mais la vie elle-même n'est que le moyen de tendre à la fin supérieure à laquelle Dieu nous a appelés. Cette fin suprême, c'est Dieu lui-même. C'est pour Lui que nous avons été créés, pour le connaître, l'aimer, le servir et vivre un jour éternellement avec lui. Comme le travail est la condition même de la vie, il devra être organisé et réalisé de telle sorte qu'il ne devienne jamais un obstacle à l'accomplissement de la fin surnaturelle de l'homme.

Écoutez Léon XIII :

« Cette dignité de l'homme que Dieu traite avec un grand respect, il n'est permis à personne de la violer impunément ni d'entraver la marche de l'homme vers cette perfection qui répond à la vie éternelle et céleste. »

C'est là un principe fondamental de notre doctrine sociale : le travailleur est un homme, une personne humaine douée d'une âme immortelle. Toutes les doctrines économiques ont abouti à une exploitation scandaleuse des travailleurs. Pour beaucoup le travailleur n'est qu'une machine, le travail une marchandise. Cette machine doit produire tant, sans le souci de la limite de ses forces ; d'où les abus fréquents, avant les lois, dans la durée du travail. Cette machine ressemble à toutes les autres, sans souci de la différence des personnes : d'où le travail des femmes, des mères, des enfants, quel que soit leur âge. Cette machine produit tant ; sa marchandise vaut tant : d'où l'insuffisance des salaires, dont la fixation est livrée à l'arbitraire.

Contre les conséquences effroyables de l'oubli des principes chrétiens de justice et de charité dans la société économique, Léon XIII a élevé la voix avec une énergie puissante :

Ici des travailleurs gémissent, pour la plupart, sous un joug presque servile et dans une misère imméritée ; là, souvent des maîtres inhumains, des hommes avides de gain, qui exploitent la faiblesse de l'employé et spéculent sur l'indigence.

Puis le Souverain Pontife, à la lumière de la doctrine, formule les conditions du travail :

Défense de traiter l'employé comme une machine ; il faut respecter en lui la personne humaine ;

Défense d'imposer à l'employé un travail au-dessus de ses forces. Une journée de quatorze, seize heures n'est plus un travail humain ;

Défense de faire travailler l'enfant à un âge où ses forces ne sont pas encore épanouies, et d'étouffer en lui ce que Dieu a déposé en son âme de force et d'énergie, de bonté et d'intelligence ;

Défense d'arracher la mère de famille au foyer domestique. Elle est mère avant tout, appelée à vivre dans son intérieur pour y élever les enfants que Dieu lui a confiés ;

Défense de faire travailler le dimanche. « Bien plus, dit Léon XIII, il n'est même pas loisible à l'homme, sous ce rapport, de déroger spontanément à cette dignité de sa nature ou de vouloir l'asservissement de son âme, car il ne s'agit pas de droits dont li ait la libre disposition, mais de droits envers Dieu qu'il doit religieusement remplir. C'est de là que découle la nécessité du repos et la cessation du travail aux jours du Seigneur » ;

Défense enfin de donner à l'employé un salaire insuffisant, et toujours pour la même raison, parce que l'homme a une âme appelée à une fin supérieure, et qu'il a envers son Créateur des devoirs moraux et religieux à remplir. « Le salaire, dit Léon XIII, ne doit pas être insuffisant à faire subsister l'employé sobre et honnête. » Six siècles avant le Souverain Pontife, le célèbre docteur de l'Église saint Thomas d'Aquin avait déjà formulé cette règle : « Un minimum de bien-être est nécessaire pour pratiquer la vertu. »

On peut voir, par l'examen de chacune de ces conditions du travail, combien la question sociale est intimement liée à la morale et à la religion ; on comprend dès lors par là comment une doctrine qui ne s'inspire que des principes chrétiens peut formuler tout un programme social.

Respect de la personne humaine, souci des responsabilités de cette âme envers son Dieu, assurance des moyens lui permettant d'accomplir sa destinée surnaturelle : voilà l'objectif à atteindre. Les lois, les organisations qui prétendent remédier aux maux de la société économique ne devraient jamais le perdre de vue.

Pour ne citer qu'un exemple dans la législation, il est trop clair que si nous réclamons si vigoureusement, depuis plusieurs années, la semaine anglaise, c'est surtout, à côté de bien d'autres raisons, parce que la femme qui travaille jusqu'à la dernière heure le samedi est impuissante à remplir le dimanche tous ses devoirs moraux, familiaux, religieux même.

Adapter le régime du travail aux exigences de la fin dernière, pénétrer le monde du travail de l'esprit chrétien, rechristianiser le monde du travail, en un mot,

restaurer le travail dans le Christ : voilà le but dernier de nos associations syndicales.

C'est Pie X qui nous a tracé ce rôle en une pensée sublime ; reprenant le mot de l'apôtre saint Paul, il a invité le monde catholique à « instaurer toutes choses dans le Christ ». Eh bien ! à nous, modestes apôtres, humbles employés, est réservée aujourd'hui la grande mission d'instaurer la profession dans le Christ, de christianiser le travail. Dans sa lettre à l'Union économique italienne, Pie X disait encore : « Quoique destinée au bien temporel, votre œuvre ne doit pas se renfermer dans le cercle étroit des intérêts économiques, mais se proposer le noble dessein de restaurer la société et se développer en ayant pour objectif la sage organisation de la société humaine. »

Le Pape précise bien le rôle professionnel de nos organisations : « quoique destinées au bien temporel... » L'Association professionnelle n'est donc pas dans son but primordial... et ne pourrait être en France légalement... une œuvre ; c'est une institution sociale qui reste autonome, « libre » dans la sphère des intérêts profanes ; c'est un organisme destiné à améliorer la vie matérielle de l'employé, son salaire, ses conditions de travail. Mais, comme les conditions du travail intéressent, au delà de la vie matérielle des travailleurs, leur moralité, leur conscience ; comme elles peuvent devenir des obstacles à l'accomplissement de la fin surnaturelle de l'employé ; comme elles doivent, au contraire, être des moyens de donner à la vie son sens voulu par Dieu, l'Église a le droit, tout en demeurant sur le terrain strictement spirituel, qui est son domaine propre, de demander aux associations laïques professionnelles de respecter les lois morales et religieuses, et de mettre en relief dans leur charte constitutive les principes chrétiens.

Voilà pourquoi toute notre doctrine sociale s'inspire des principes de la religion chrétienne.

M. R.

## A propos du Siège de Troyes

De Troyes nous parvient une histoire instructive.

Sous le prétexte de la vie chère, des troubles avaient éclaté au marché. A la tête des pillards, on remarquait un syndicaliste notoire, qui est en même temps « modiste ».

En tant que meneur, il s'était cru autorisé à taxer les carottes. Les revendeuses lui ménagèrent une spirituelle réponse. Sans hésiter, elles coururent à son magasin et taxèrent ses chapeaux !

Faut-il rire ? Voici le mercier dressé contre l'épicier, le serrurier contre l'herboriste, le boucher contre le drapier, et l'ouvrier contre le paysan. Est-ce la guerre civile ? Pas encore, mais presque.

Visitez à Nantes, les GRANDS MAGASINS

# DECRÉ FRÈRES

Les Plus Vastes Galeries de l'Ouest

Et pourquoi ? Parce que l'on a essayé, par une injuste campagne, de détourner le mécontentement du pays qui s'en pre-mait avec trop de clairvoyance au gré de certains, à nos administrations d'Etat et les rendait responsables de l'augmenta-tion du prix de la vie.

Le coup est-il paré ? Nous voici en réa-lité en plein gâchis. On crie au consom-mateur : Sus aux mercantis ! Et le con-sommateur pille au hasard : « Arrêtez, malheureux », lui crie-t-on de nouveau,

« nous allons intervenir et établir des prix normaux ! » Or, les prix normaux sont supérieurs aux prix anciens.

Qu'est-ce à dire ? Et de quoi demain sera-t-il fait ?

Nous nageons dans l'empirisme, le meil-leur n'aurait-il pas consisté à éviter des « interventions » reconnues désastreuses ?

Il y a plus de quatre mois que les com-merçants, les industriels, voire les agri-culteurs, crient sur tous les tons par l'or-gane de leurs associations « Liberté, Li-

berté ! Liberté du Commerce ! Liberté des Importations ! » C'est-à-dire : « Faci-litez la concurrence, laissez jouer la loi de l'offre et de la demande, amenez des produits et la baisse sera fatale ! »

Mais en fait de liberté, on nous laisse momentanément celle de nous casser la figure les uns les autres.

Et ce n'est pas, croyons-nous, cette mul-tiplication des « pains » qui diminuera le coût de la vie !

## SYNDICAT DES DAMES EMPLOYEES DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

5, rue de l'Abbaye — PARIS

# SECTION NANTAISE

## Clôture de la Maison de Vacances

Le bel été aux longs jours clairs, plein de bon soleil gai est passé. Il fut cette an-née très chaud, il dura longtemps et c'est pour cela qu'il sembla bon d'avoir en de-hors des villes l'espace au grand air, le ciel bleu à l'infini au-dessus de soi, l'om-bre fraîche et reposante des arbres.

Tout cela, toute cette vision de soleil, d'ombre, de ciel pur, d'air vivifiant, de gaieté se trouva aux « Alouettes », la très belle propriété offerte par M. et Mme Louis Amieux au Groupement catholique des Em-ployés de commerce et de bureaux, pour la saison de vacances 1919.

Bonnes vacances, bienfaisantes vacances que celles passées là ; les pensionnaires y reprirent de fraîches couleurs, de l'entraîn, de la vie. Et que pendant longtemps les grands arbres se rediront entre eux les éclats de rire qu'ils entendirent.

Mais ici-bas tout finit comme l'a dit le poète, « tous les chants des oiseaux sont courts » et les « alouettes » du Groupe-ment ont fini pour cette année les joyeuses vacances et repris le travail.

Cependant avant ce départ définitif elles ont voulu une dernière bonne journée toutes ensemble. Le ciel fit bien un peu obstacle à ce projet de réunion car il dé-versa ce jour-là ses bénédictions pluvieu-ses avec une extrême abondance. Mais tout de même ce fut encore un joli groupe que trouvèrent M. et Mme Amieux, qui mettant le comble à leur bonne grâce avaient ac-cepté l'invitation à goûter du Groupement. Et ce furent, je vous assure, quelques ins-tants charmants que ceux qui réunirent au salon M. et Mme Amieux, Mme de Joanis, le Révérend Père Hauzeur accompagné d'un de ses collègues et le Groupement. On causa, on chanta, on rit ; on demanda à Mme Amieux d'accepter tout simplement un délicat travail de broderie, exécuté par les adroites pensionnaires des « Alouettes ». Le dessin en avait été conçu par celle qui fut pour le Groupement, particulièrement pendant cette période de vacances, l'esprit d'organisation, la direction sûre, la pré-voiance toute maternelle, par Mme de Joanis. La présidente l'offrit et dit pour toutes notre gratitude et aussi le charmant souvenir que demeureraient les « Alouettes ».

M. Amieux lui répondit en assurant que si les vacances de 1919 étaient pour nous un bon souvenir, il en était heureux et qu'il souhaitait à notre Groupement pros-périté et longue vie.

Puis l'on passa dans la salle à manger ; sur les tables enguirlandées de lierre un fin petit goûter de crème et de biscuits était dressé, on le consuma tout en de-uisant gaiement. Puis sous l'abri des pa-rapluies on fit le tour du parc, on alla dire adieu aux grands arbres qui commençaient à revêtir leur royale parure d'automne, à l'ombreuse charmille, à la vaste pelouse, on dit un fervent « Aye » à la vierge de Lourdes qui durant ces vacances avait été si honorée, si fleurie dans son petit oratoire intime. Et puis on partit... il le fallait bien.

Mais comme l'a dit notre présidente le souvenir demeure et aussi le bienfait des vacances. Avec plaisir, avec ardeur cha-cune a repris la tâche ; nous voilà vail-lantes pour une autre année de travail. Et à ce labeur quotidien nous apporterons notre entière bonne volonté, notre cons-cience, témoignant ainsi que le Groupement catholique des Employées de commerce et de bureaux est fidèle au bel idéal de de-voir qui lui est enseigné.

La Secrétaire,  
Marynia SKECZYNSKA.

## Etude Syndicale

Octobre marque chaque année une re-prise active dans la vie du travail. Et aussi et comme leur conséquence reprennent ré-gulières et suivies les réunions des Sociétés, des Groupements dont le but est toujours l'amélioration de la condition de ses mem-bres.

A notre Section syndicale nantaise, il nous a paru bon de signaler une série d'ar-ticles traitant essentiellement de la ques-tion syndicale. Nul travailleur ne met en doute aujourd'hui l'importance de cette question.

Notre premier article est de Jean Oursel, l'ardent apôtre dont le nom demeurera dans l'histoire des œuvres sociales catho-liqués. Puisse aussi la parole ardente et claire de ce héros (le commandant Oursel est tombé héroïquement pour la France, dans la Somme le 17 octobre 1916) entraî-ner et convaincre les membres de notre Section syndicale qui liront ces lignes.

### L'ESPRIT SYNDICAL

Nous avons envisagé le Syndicat sous bien des façons et dans bien des manifes-tations et constaté combien il pouvait être utile aux classes travailleuses en étant l'instrument d'une réorganisation plus équitable de leur travail, d'un large déve-loppement de leurs capacités profession-nelles et d'une inappréciable assurance

contre leurs angoissantes préoccupations du lendemain. Mais pour qu'un Syndicat marche et réponde aux espérances que l'on a fondées sur lui, suffit-il qu'il ait un nom-bre d'inscriptions suffisantes, des verse-ments réguliers et une administration cor-recte ? Non, vous le savez bien. Sans cela, pourquoi des Syndicats prospéreraient-ils et d'autres végéteraient-ils, bien que fondés sur les mêmes principes et soumis aux mê-mes réglementations ?

Ce qu'il faut pour qu'un Syndicat marche et grandisse, c'est que les membres soient imprégnés du véritable « esprit syndical ». Et c'est cet « esprit syndical » qui fera l'objet de la causerie d'aujourd'hui, la plus importante de toutes, puisque, sans cet es-pirit, les Associations les mieux établies administrativement sont des corps sans âme, des organismes sans vie, des groupe-ments qui ne peuvent rien produire de puissant et de définitif.

Lorsque, dans une famille, les enfants s'aiment d'un attachement réciproque et profond, quand ils ont pour leurs parents cette affection dévouée que nous devons à ceux de qui nous tenons l'existence ; quand les parents ont pour leurs enfants la pré-occupation quotidienne de l'avenir à leur assurer, et qu'ils consacrent à remplir ce devoir tous leurs soins et tous leurs efforts, nous avons, pour englober dans une même louange cette famille si intimement unie, une expression consacrée, nous disons : « Il y a là un merveilleux esprit de fa-mille ». Avoir l'esprit de famille, qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire qu'il n'y a pas pour ces gens-là d'intérêts indi-viduels à satisfaire, d'avantages particu-liers à poursuivre ; tout ce qu'ils pensent, tout ce qu'ils veulent, tout ce qu'ils font, tout ce qu'ils souffrent, c'est, non dans leur intérêt personnel, mais dans l'intérêt de la collectivité familiale.

Eh bien, cet esprit, transporté dans une autre famille, la famille professionnelle, c'est l'esprit syndical. Et dans cette famille professionnelle, il doit régner tout natu-rellement en maître souverain dans son dés-intéressement absolu, puisque la famille professionnelle n'est pas formée par le ha-sard de la naissance, mais par le libre choix et la libre volonté de toutes les syn-diquées, qui se sont groupées en se pro-mettant les unes aux autres de s'aimer, de s'encourager, de se soutenir et de se consoler comme des sœurs.

(A suivre).

Le Gérant : E. FARGIER.

NANTES. — Imprimerie PIGREE et C<sup>o</sup>,  
57, rue Saint-Clément.